

Du registre aux délibérations du Conseil communal, il a été extrait ce qui suit :

PROJET DE DELIBERATION

Séance du 21 mai 2026

Présents : Mme LIEGEOIS, Bourgmestre-Présidente
M. STREBELLE, M. PATERNOTTE, Mme SIRAUT, Echevins
M. NIEZEN, M. THYS, M. REDOTTE, M. TODARO, M. DUPRIEZ, Mme
KESSELS, M. DE VISCH, Mme DESCLIN et M. QUERTIN, Conseillers.
M. ROLIN, Président du CPAS assistant à la séance avec voix consultative.
Mme KOWALSKA, Directrice générale-Secrétaire.

Excusé : /

**OBJET : EthiasCo S.R.L. - Convocation à l'Assemblée générale ordinaire du 11 juin 2026 -
Ordre du jour - Approbation.**

LE CONSEIL COMMUNAL, réuni en séance publique ;

Vu le Code de la démocratie locale et de la décentralisation ;

Vu la délibération du Conseil communal du 17 avril 2025 désignant les représentants du Conseil communal au sein des différents organismes divers auxquels la Commune est affiliée ;

Considérant que Mme Isabelle LIEGEOIS, Bourgmestre a été désignée comme représentante de la Commune de Brugelette au sein des assemblées générales d'EthiasCo S.R.L ;

Considérant l'affiliation de la Commune de Brugelette à EthiasCo S.R.L. ;

Considérant que la Commune de Brugelette a été convoquée dans le cadre de l'Assemblée générale d'EthiasCo S.R.L. du 11 juin 2026 par courriel du 20 avril 2026 ;

Considérant qu'il convient de définir clairement le mandat qui sera confié au délégué représentant la Commune de Brugelette à l'Assemblée générale ordinaire d'EthiasCo S.R.L. ;

Considérant que le Conseil communal doit, dès lors, se prononcer sur les points essentiels de l'ordre du jour et pour lesquels il dispose de la documentation requise reçue par voie électronique ;

Considérant les points portés à l'ordre du jour de la susdite assemblée, à savoir :

1. Rapport du Conseil d'administration sur l'exercice 2025 ;
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2025 et affectation du résultat ;
3. Décharge aux administrateurs ;
4. Décharge au commissaire ;
5. Désignations statutaires - Client Board ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE, par x voix pour, x voix contre et x abstention(s) :

Article 1^{er} : D'approuver l'ordre du jour de l'Assemblée générale ordinaire d'EthiasCo S.R.L.

- Article 2 : De charger son délégué à cette Assemblée générale à se conformer à la volonté exprimée par le Conseil communal en sa séance du 21 mai 2026.
- Article 3 : De charger le Collège communal de veiller à l'exécution de la présente délibération.
- Article 4 : De transmettre la présente délibération :
- à EthiasCo S.R.L. ;
 - à Mme Isabelle LIEGEOIS, Représentante de la Commune de Brugelette ;
 - au Secrétariat général.
-

PAR LE CONSEIL COMMUNAL,

La Directrice générale,
(s) Karolina KOWALSKA

La Présidente,
(s) Isabelle LIEGEOIS

Pour expédition conforme, délivré à Brugelette, en date du xxx.

La Directrice générale,

La Bourgmestre,

Karolina KOWALSKA

Isabelle LIEGEOIS